



Compte rendu conseil d'unité du 19 mars 2024

sous réserve d'approbation au prochain CU programmé le 4 juin 2024

Membres du CU présents

Philippe DANIEL	Jérôme LHOSTE (T)
Véronique MONTEBAULT	Sandie PIOGÉ (T)
Christophe LEGEIN	Frédéric AMIARD (T)
Monique BODY (T)	Sébastien NOGAROTTO (T)
Anne BOUSSONNIÈRE (T)	Élodie RENIER (S)
Gwenaël CORBEL (T)	Célia ARIB (T)
Vincent JUVÉ (T)	Clément GONNOT (T)

Membres du CU excusés

Sandy AUGUSTE (T)	
-------------------	--

Membres de l'IMMM invités

Christiane BERNE (en arrêt maladie)	
-------------------------------------	--

14 présents, 2 absents

Ordre du jour

- 1) Approbation du PV du CU du 6 décembre 2023
- 2) Point d'information sur le lieu totem PEPR Recyclage
- 3) Prospective campagne d'emplois (info et suite discussion au CS du 12 mars 2024)
- 4) Bilan dépôts ANR (1^{er} tour)
- 5) Information budget suite CA LMU du 14 mars 2024
- 6) Point H & S
- 7) Campagnes IT-Biatss d'entretiens professionnels
- 8) Questions diverses : rappel des conditions de prélèvement du FIR budget 2024

Début de séance 14 h 00

Animateur de séance : Philippe Daniel

1. Approbation du PV du CU du 6 décembre 2024

Vote pour l'approbation du PV : Contre : 0, Abstention : 1, Pour : 13

Décision 1 : Approbation du PV du CU du 6 décembre 2023

2. Point d'information sur le lieu totem PEPR Recyclage

PEPR recyclage dirigé par J.-F. Gérard DAS CNRS Chimie activités transverses.

Présentation du projet Rudologie, matérialités et sociétés, U Nantes/Le Mans/Tours/réseau RTP CNRS « Déchets Valeurs et Sociétés » par le porteur local, Mathieu Durand, ESO, au CS de l'IMMM du 12 mars 2024. Participants IMMM : F. Lagarde, A. Martel, V. Montembault, P. Pasetto.

La candidature du Mans pour l'un de ces lieux totem se justifie par le fait que l'Université émerge à la fois au volet recherche de la « Stratégie nationale d'accélération du recyclage » (le PEPR Recyclage), en sciences humaines et sociales avec l'UMR ESO comme en sciences des matériaux avec l'IMMM et à son volet formation avec deux masters en sciences sociales et territoriales et le projet CMA



IMMM
Institut des Molécules
et Matériaux du Mans



Le Mans
Université

(Compétences et métiers d'avenir) CoMReVa (Compétences et Métiers du Recyclage et de la Valorisation).

L'AAP n'est pas encore paru. Il devrait l'être prochainement. Ce projet va être déposé (diapos 3 & 4 de la présentation ppt projetée).

3. Prospective campagne d'emplois (info et suite discussion au CS du 12 mars 2024)

Tableaux de recensement des postes susceptibles d'être vacants de 2024 à 2027 (diapo 5 de la présentation ppt projetée).

Sur les postes vacants, en septembre 2024 : 6 postes vacants et un poste MCF 28-31 (IUT, Département MP).

- UFR Sciences & Techniques : 1 ATER prêté à la biologie, 2 ATER 28
- IUT : 1 poste MCF 28-31, 2 ATER 28 (1 au département GMP, 1 au département MP), 1 ATER 32

Compte-tenu de l'évolution des filières de l'IUT, il n'y a pas un nombre d'heures suffisant pour abonder le poste d'ATER 28 du département MP : la direction de l'IUT avait décidé de le geler.

Par ailleurs, la présidence de l'université avait répondu favorablement à la demande d'IPC d'un poste PAST pour développer sa collaboration avec l'IMMM suite à une 1^{ère} collaboration dans le cadre d'un projet ANR et dans l'optique de la reprise partielle des activités du CTTM par IPC. Une fiche de poste a été remontée aux services centraux par l'IUT, qui y a vu de son côté une opportunité d'augmenter l'intervention de professionnels au sein de sa composante, sans qu'un support de poste soit identifié conformément à la demande de la présidence de l'université. De son côté, l'IMMM y a vu l'opportunité de développer des projets de recherche avec IPC. Bien qu'IPC ait retiré son offre de reprise partielle du CTTM, il a maintenu sa demande de PAST. La présidence a confirmé qu'elle y était favorable. La présidence a indiqué vendredi que ce poste PAST devait être financé par un support déjà existant.

Le support du poste ATER 28 gelé va donc être utilisé pour financer un poste PAST IUT-IMMM/IPC pour l'année 2024-2025. Le support pourra être autre pour les 2 années suivantes.

V. Juvé demande des précisions quant à l'utilisation des plateformes de l'IMMM à moindre coût du PAST.

Ph. Daniel indique que la personne pressentie pour le poste (Thierry Falher, actuellement 80% IMMM et 20 % IPC dans le cadre d'un projet ANR) n'a pas vocation à utiliser les équipements des plateformes lui-même et que toute utilisation de l'équipement des plateformes de l'IMMM fera l'objet d'une négociation encadrée par la SATT (clause de non concurrence déloyale).

V. Juvé fait remarquer que, lors du CS, le support n'avait pas été choisi.

Ph. Daniel a demandé lors du dernier CS aux thématiques de réfléchir sur une programmation pluriannuelle des profils de postes susceptibles d'être vacants jusqu'en fin 2027.

4. bilan dépôts ANR (1^{er} tour)

5 projets au 2^{ème} tour dont un seul en tant que porteur sur 14 (diapo 7 du document powerpoint projeté).

V. Juvé a déposé une lettre d'intention dans le cadre du PEPR Spin.

5. Information budget suite CA LMU du 14 mars 2024

Pas de présentation du BR1 lors du CA du 14 mars 2024 car avis de la rectrice non donné.

Fonctionnement sur avance du rectorat – 60% des crédits ouverts – Achats CPER bloqués tant que BR1 non voté.

6. Point H&S

Absence (arrêt maladie) d'Émilie Choppé, notre référente H&S : projets en suspens.

F. Amiard informe qu'il y a un nouveau médecin du travail, le Dr. E. Arien. D. Bertus lui fait faire une visite de l'ensemble des laboratoires pour lui permettre de comprendre nos problématiques.

Il manque toujours un médecin au pôle santé pour les étudiants.

J. Lhoste indique qu'une personne de l'APAVE est venue hier pour des mesures d'ambiance dans une salle de manipulation et sur deux personnels doctorants pour estimer l'exposition des personnes du HF : retour dans un mois.

7. Campagnes IT-Biatss d'entretiens professionnels

- **IT-CNRS**

- 21 mars au 31 mai 2024 au soir. Tous les dossiers doivent être signés le 31 mai 2024.

- **Biatss**

Mise à jour de la liste des évaluateurs – Ouverture de la plateforme vraisemblablement de avril à fin juin 2024.

8. Questions diverses : rappel des conditions de prélèvement du FIR budget 2024

FIR 2024 : les fonds reçus dans le cadre du FIR sont à dépenser sur l'année civile. Tous les programmes sont concernés en 2024 par un prélèvement de 10% (hors masse salariale) à l'exception du programme européen Ukraine et de la fondation Ligue contre le cancer

Règlement Intérieur IMMM : soumis au service juridique Université le 19 janvier 2024. Mail de relance au 11 mars 2024. Retour du service juridique de 15 mars 2024 avec de nombreuses remarques. Retour au prochain CU.

Communication LinkedIn, pléthores de comptes MI, POL, MSP. Objectif : 5 comptes, 1 par thématique + 1 plateforme : SO : Sylvain H, POL : Nicolas D, MI : ? et PSC : . ? Donner des guides sur ce qui est intéressant à publier.

Rencontre des équipes par le président – Retour à la direction de l'IMMM le 15 avril 2024.

15h20 : Fin de séance.

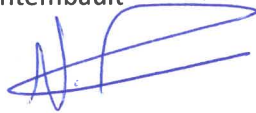
Prochain CU le 4 juin 2024.

Décision votée :

Décision 1 : Approbation du PV du CU du 6 décembre 2023

Signature Secrétaires de séance

Véronique Montembault



Monique Body

Signature Directeur/trice d'Unité

Philippe Daniel



Annexe(s) : Annexe 1 : Document powerpoint projeté lors du CU
Annexe 2 : Feuille d'émargement

